BUSSAC
info



N° 46
QUATRIEME TRIMESTRE 1992

SOMMAIRE

BUSSAC INFO

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 46

QUATRIEME TRIMESTRE 1992

Responsable de la publication: Guy Chapuis.

Rédacteur : J.L. Pommier

Comité de rédaction :

M.C. Allinand, R. Bouraud, M.J. Chapuis, B. Gaillard, N. Guiter, N. Labbé, J.P. Lajoie, M.C. Pommier.

Avec la participation de la section photo du F.R.

ISSN : 0776-2246

3 Editorial

Informations municipales

4 Conseil municipal du 22 octobre
6 Conseil municipal du 11 novembre
7 Conseil municipal du 4 décembre
9 CES - Permis de construire

Informations locales

10 En bref et en vrac
12 Le repas des anciens
14 Courrier des lecteurs - Etat-civil
15 Conseil d'école du 23 novembre
16 Elections du Conseil d'école

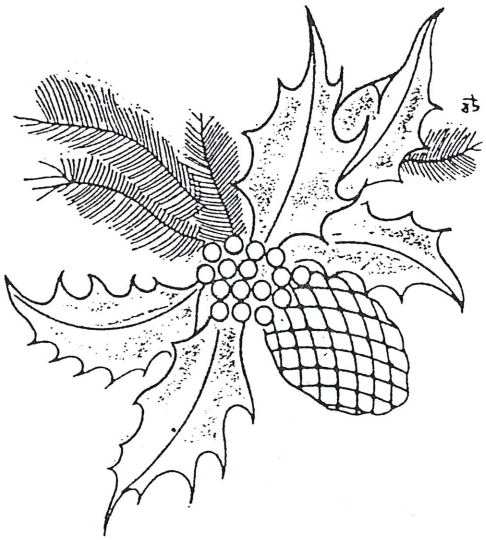
Foyer rural

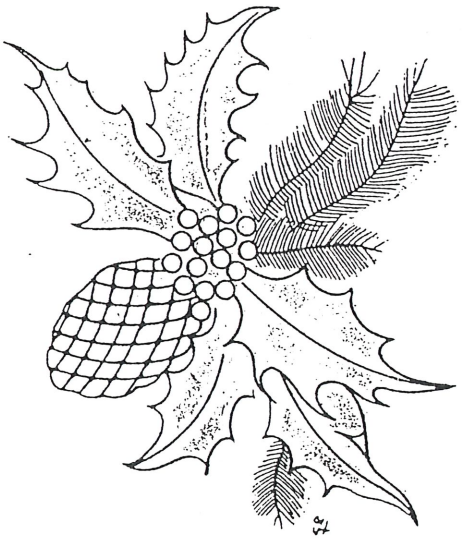
17 Assemblée générale du Foyer rural
21 Foyer rural, annuaire 1992-1993
22 Gymnastique volontaire
24 Tennis de table
26 Jumelage
27 Arbre de Noël de l'école
28 Tennis

En couverture : Hiver (photo Serge Labbé)

Le Maire,
Le Conseil municipal,
L'équipe rédactionnelle de Bussac-info,

Vous présentent leurs meilleurs voeux
pour 1993





Editorial

A quelques semaines d'intervalle, Emilien David, Augustin Delahay nous ont quittés.
Avec la disparition de ces deux anciens serviteurs c'est une page de l'histoire de la commune qui se tourne. Le premier au secrétariat de la mairie, le second à la surveillance et à l'entretien de la voirie, ils avaient été des personnages incontournables de la vie communale.
A chacun d'eux la commune a rendu un hommage mérité.

L'année 92 aura vu d'importantes réalisations dans le domaine de la voirie communale.

L'aménagement de la traversée du nouveau "centre bourg" dans un double souci d'accroissement de la sécurité et d'embellissement, s'achève. Il aura nécessité des heures de discussions avec les services de la D.D.E., des mois de travail, quelques rectifications ! Mais le résultat en valait la peine ; des communes voisines nous l'envient et viennent s'en inspirer.

Dans le même temps nos chemins sont sortis de l'anonymat en respectant les appellations du terroir, nos maisons se repèrent à leurs numéros (à quelques exceptions près bientôt corrigées).Je veux remercier nos concitoyens pour la patience dont ils ont fait preuve à l'occasion de chacune de ces opérations, ainsi que mes collègues du conseil municipal qui n'ont pas ménagé leur peine, non plus d'ailleurs que les employés communaux.

Après les premiers jours de 93 commencent les travaux d'aménagement de la salle municipale. Prévus pour une durée de 3 mois, outre la rénovation de la salle, du hall et de la façade, ils offriront une salle de réunion mieux adaptée aux besoins des associations locales.

Une discussion est engagée avec nos voisins pour de nouvelles relations intercommunales. Le SIVOM pourrait devenir Communauté de communes. Cela ne va pourtant pas sans réticences. A croire que nos petites frontières sont plus tenaces que celles des Etats qui vont s'effacer pour la libre circulation de 340 millions d'Européens !

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 93.

Guy Chapuis

Conseil municipal du 22 octobre

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie le jeudi 22 octobre à 20h45 sous la présidence de Guy Chapuis, maire. Trois conseillers étaient absents.

Budget supplémentaire 1992

Le budget supplémentaire 1992 s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à 148 367 F et en dépenses et recettes d'investissement à 101 062 F.

Dégâts aux vitraux de l'église

Le maire informe le conseil qu'une expertise a été réalisée à l'église après les dégâts occasionnés aux vitraux. Il fait savoir que la compagnie d'assurance lui a communiqué le montant total de l'indemnisation possible soit 38 346 F, dont 11 435 F représentent le montant maximum de la vétusté récupérable après travaux. Le conseil municipal accepte cette proposition d'indemnisation et fera assurer la remise en état dans le courant de l'année 1993. La dépense sera inscrite au B.P. 1993.

Aménagement de courts de tennis sur le plateau d'éducation physique existant

Le maire rappelle au conseil qu'il a été décidé de procéder en 1993 à la réalisation de courts de tennis sur le plateau d'éducation physique existant. Le coût de l'opération sera inscrit en totalité au budget primitif 1993.

Les crédits proviendront d'un autofinancement et éventuellement d'une subvention du conseil général. Le conseil accepte ces propositions.

Travaux d'aménagement de la cuisine scolaire (2ème tranche) et équipement en mobilier du restaurant scolaire

Demande de subvention auprès du conseil général

Le maire rappelle au conseil qu'un premier dossier de demande de subvention auprès du Conseil général avait été déposé en 1991 pour une première tranche de travaux (réalisés durant l'été 1992). Il précise qu'il avait été prévu de poursuivre cet aménagement de la cuisine scolaire et par là même d'assurer l'équipement mobilier du restaurant scolaire. Le conseil décide d'inscrire au B.P 1993 les crédits correspondant à ces travaux et sollicite une aide du conseil général.

Révision du P.O.S. de la commune de Port d'Envaux

Le maire informe le conseil qu'il a reçu de la commune de Port-d'Envaux un courrier l'informant de la révision du P.O.S de cette commune et lui demandant si la commune de Bussac souhaite être consultée sur ce projet. Après consultation, l'assemblée délibérante fait savoir qu'elle ne souhaite pas être contactée.

Rénovation de la salle municipale : appel d'offre

Le conseil municipal autorise le maire à procéder à une consultation par appel d'offre pour les travaux de rénovation de la salle municipale.

La commission ad hoc sera ainsi constituée :
Président : Guy Chapuis, suppléant : Jean Daniaud
Membres titulaires : F. Bedochaud, M.C Pommier, M. Berniard
Membres suppléants : Y. Garlopeau, G. Simonnet, B. Couteau

Demande de location de la salle municipale

Le conseil examine la demande de location de la salle municipale par l'association A.I.D.E.S , en vue de l'organisation d'un bal au bénéfice des actions d'information et de prévention sur le SIDA. En raison du caractère de cette manifestation, le conseil décide de limiter le montant de cette location au recouvrement des frais de chauffage et éclairage à titre tout à fait exceptionnel.

Repas des aînés

Le conseil municipal arrête la date du 29 novembre pour l'organisation de cette manifestation.

Conseil municipal du 11 novembre

Le Conseil municipal s'est réuni à la mairie le 11 novembre à 8h45, sous la présidence de M. Guy Chapuis, maire.

Trois conseillers étaient absents.

Le maire ouvre la séance et donne lecture de la lettre de remerciements adressée par la famille de M. David.

Problèmes fonciers

Le maire présente la demande d'acquisition de la parcelle communale cadastrée section AD N°5 au lieu-dit "Les Champs des Guilloteaux" faite par M. Yves Roulin : le demandeur n'ayant pas de propriété mitoyenne, le conseil municipal souhaite obtenir des précisions quant au but de cette acquisition.

Il présente ensuite la demande de M. Michel Judet pour le déplacement d'un chemin rural dont le tracé "coupe" la propriété.

Le conseil municipal, constatant qu'il est effectivement dans l'intérêt de M. Judet de ne plus voir sa propriété "traversée" par ce chemin, accepte sa proposition de déplacement du chemin à partir de celui de la Clonerie jusqu'à la parcelle AK 204, sous réserve de l'approbation du dossier d'enquête et de la prise en charge par l'intéressé des frais inhérents à l'opération.

La troisième demande émanant de M. Daniel Vincendeau est identique à celle de M. Judet : il s'agit de déplacer le tracé d'un chemin rural qui, là aussi, traverse la propriété du demandeur. Le conseil municipal émet le même avis , assorti des mêmes réserves (ce chemin actuellement situé entre les parcelles 256,257,258 et 259 de la section AM sera déplacé de manière à être en limite des parcelles 260 et 261).

Le maire communique aussi la lettre de M. et Mme Belon qui souhaitent procéder à un échange en vue d'améliorer la configuration de leur propriété. Avant de donner un avis , le conseil municipal souhaite qu'ils soient consultés afin de régler le problème d'accès au garage qu'ils envisagent de construire sur cette parcelle.

Liberté d'accès aux chemins ruraux

La commission de la voirie va procéder au recensement de tous les chemins ruraux dont les accès ont été obstrués par des particuliers. Il sera demandé aux riverains de remettre les lieux en leur état initial.

Questions diverses

❑ Zone des Grands champs

Les services techniques du S.I.V.O.M ont préparé un dossier d'étude sur l'aménagement de la zone des Grands Champs : une séance du conseil municipal sera totalement consacrée à l'examen de ce projet.

❑ Repas des retraités

Le repas des retraités aura lieu le dimanche 29/11/92.

❑ Travaux de la salle municipale

La commission d'appel d'offres pour les travaux de la salle municipale se réunira à la mairie le 16/11/92 pour l'ouverture des plis .

Conseil municipal du 4 décembre

Le Conseil municipal s'est réuni à la mairie le 4 décembre 1992 à 20h45, sous la présidence de M. Guy Chapuis, maire.

Six conseillers étaient absents dont quatre excusés avec pouvoir.

Transformation du SIVOM de la région de Saintes en communauté de communes

Après avoir entendu un exposé du maire relatif aux nouvelles formes de coopération intercommunale définies par la loi d'orientation N° 92 125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République, le conseil municipal constatant :

- que les compétences d'une communauté de communes (aménagement de l'espace, actions de développement économique, protection et mise en valeur de l'environnement) recoupent celles actuellement exercées par le SIVOM de la région de Saintes,

- que les concours financiers de l'Etat (dotation globale de fonctionnement et d'équipement, remboursement dès la première année du F.C.T.V.A) permettraient, sans accroissement de la fiscalité additionnelle, de renforcer les moyens administratifs et techniques mis à la disposition des communes membres,

se prononce, à l'unanimité des membres présents (ou représentés) en faveur de la transformation du SIVOM de la région de Saintes en Communauté de Communes.

Bibliothèque

Le Conseil municipal informé des accords passés entre la Fédération des foyers ruraux et la Bibliothèque centrale de prêts, décide qu'à compter du 1er septembre 1993, l'accès à la bibliothèque sera gratuit pour les enfants d'âge scolaire (moins de 16 ans). Les autres usagers non titulaires de la carte du foyer rural devront acquitter un droit d'adhésion de 30 Francs.

Tarif restaurant scolaire et garderie

Sur proposition du maire, le Conseil municipal décide d'adopter à compter du 01/01/93 les tarifs suivants :

- restaurant scolaire : prix du repas : 9,50 F
- garderie péri-scolaire : tarif horaire : 5,50 F

Vente d'une parcelle communale

Le Conseil municipal accepte la proposition de M. Yves Roulin en vue de l'acquisition de la parcelle communale cadastrée section AD N° 5 "Le Moulin" pour une superficie de 15 ares 38. Il en fixe le prix à 2300 F, les frais d'acte étant à la charge de l'acquéreur.

Travaux en cours

❑ D.114

Il est actuellement procédé au réaménagement de l'îlot central à proximité de la station-service. En conséquence, il convient de reporter la limite d'agglomération au niveau du Pontreau.

❑ Salle de tennis de table

Les employés communaux procèdent actuellement à sa réfection : peinture du plafond, revêtements muraux.

❑ Salle municipale

L' appel d'offre s'étant avéré infructueux, les entreprises ont été reconsultées. Le choix définitif sera arrêté le 9 décembre, les travaux devant être exécutés pendant le 1er trimestre 1993.

CES = Contrats emploi solidarité

Destinés à favoriser l'insertion de chômeurs de longue durée, les "Contrats emploi solidarité" sont des emplois à mi-temps d'une durée hebdomadaire de 20 heures (maximum).

❑ **Quels employeurs ?**

Associations, collectivités locales, établissements publics...

❑ **Quelle durée ?**

Minimale 3 mois
Maximale 12 mois

Peut-être portée à 2 ans (exceptionnellement 3) pour des chômeurs âgés ou de très longue durée.

❑ **Quels bénéficiaires ?**

. Jeunes gens sans qualification
. Bénéficiaires du RMI ainsi que leurs conjoints ou concubins
. Demandeurs d'emploi de plus de 50 ans, travailleurs handicapés, bénéficiaires d'allocation de fin de droit ou spécifique de solidarité.

❑ **Quel montant ?**

2363 F net (pris en charge par l'Etat pour 65 %)

❑ **Quelles démarches ?**

S'informer auprès de la mairie

(Actuellement, 6 personnes sont employées en tant que CES : 3 par la mairie ; 2 par le Foyer rural ; 1 par le Cercle populaire, association scolaire).

A propos de construction

Quiconque désire entreprendre ou implanter une construction à usage d'habitation ou non, même ne comportant pas de fondations, doit au préalable obtenir un permis de construire (article L 421 - 1 du code de l'urbanisme).

Cependant, certains travaux peuvent faire l'objet d'une déclaration simplifiée :
- modifications de toitures, de vitrines, devantures, ouvertures de fenêtres,
- adjonction de balcon, création d'une pièce supplémentaire, abri de jardin, garage, atelier de bricolage,... d'une superficie ne dépassant pas 20 m² de surface hors oeuvre brute,
- construction de clôtures

(Dans tous les cas, s'adresser à la mairie).

G. Chapuis

Salle municipale : indisponibilité provisoire

Les travaux de rénovation ont débuté. La salle municipale, remise à neuf, sera de nouveau utilisable dans trois à quatre mois

En bref et en vrac



❑ Vivre longtemps en Poitou-Charentes

Le Poitou-Charentes est une des régions dans lesquelles l'espérance de vie est la plus élevée. Il occupe, avec la Région Midi-Pyrénées la première place dans le classement des régions françaises (durée moyenne de vie de 74 et 81.7 ans pour les hommes et les femmes de notre région contre 72.6 et 80.8 pour l'ensemble de la France en 1990).

❑ Rhumatisme

Ce problème ne date pas d'hier, comme en témoigne ce remède proposé par "l'Albert moderne" dans son édition de 1772. Bussac-info est heureux de vous en faire partager le secret en cette période propice aux douleurs articulaires de toutes sortes.

Un rhumatisme est une douleur vague provenant de mauvaises humeurs & qui se fait sentir tantôt dans une partie tantôt dans l'autre. Remède contre ce mal.

Prenez une livre de vieux oing, & un litron d'avoine noire, pêtrissez bien le tout ensemble, & formez-en une espèce de gâteau que vous étendrez sur une feuille de papier gris. Ensuite roulez la feuille de papier de manière à en faire une espèce de saucisson, attachez-le avec un fil de fer, & le suspendez au-dessus d'une espèce de lèchefrite dont le fond soit percé de petits trous, comme une passoire, & mettez au-dessous un vase ou lèchefrite ordinaire. Cela fait, mettez le feu au saucisson: le tout brûlera ensemble, papier et graisse. La partie de graisse qui en découle est le remède en question. La lèchefrite percée est destinée à recevoir tout ce qui tombe du saucisson, le charbon aussi bien que la graisse. Il n'y aura que la graisse qui tombera dans la seconde. Il faut avoir soin que ces deux lèchefrites soient à une certaine distance l'une de l'autre, afin que le feu ne prenne pas à la dernière : car tout bruleroit. L'opération finie entièrement on trouvera dans le dernier vaisseau environ deux ou trois onces d'une graisse noire que l'on réserve pour s'en servir au besoin. On frotte avec cette graisse la partie affligée de rhumatisme, on l'enveloppe d'un papier brouillard imbibé de cette même graisse, & on réitère le remède jusqu'à entière guérison. On a vu des expériences frappantes du succès de ce remède, & entr'autres une jeune femme attaquée d'un rhumatisme qui lui faisoit souffrir depuis six mois des douleurs incroyables, & l'empêchoit de faire aucun usage du bras ni de la jambe de ce côté, fut entièrement guérie au but de douze jours, & elle n'a plus senti son rhumatisme depuis.

Il parait que l'on trouve maintenant dans des lieux appelés pharmacies, et sur prescription d'un médecin, des remèdes beaucoup plus efficaces...

❑ Ronde de Saintonge

Mauvaise nouvelle : la Ronde de Saintonge n'aura pas lieu à Bussac en 1993. Si cette manifestation pouvait présenter pour certains quelques aspects négatifs, il faut bien avouer qu'elle apportait aussi une animation importante dans la commune, ainsi qu'un apport financier non négligeable pour le Foyer rural.

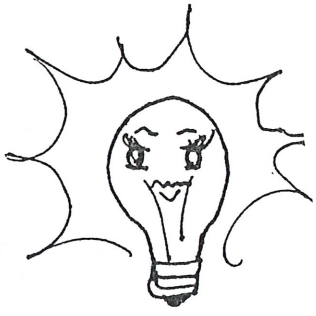
❑ A propos des prélèvements d'eau

Le Laboratoire départemental d'hygiène précise que les prélèvements à fin d'analyse sont effectués habituellement dans des locaux communaux et non chez des particuliers. Ses agents sont munis d'une carte d'identité professionnelle délivrée par le Conseil général. Ceci peut vous permettre de les distinguer d'éventuels démarcheurs qui pourraient être tentés de se faire passer pour des agents du Laboratoire départemental d'hygiène.

❑ Opération riz pour la Somalie

65 kg de riz ont été collectés le 20 octobre dernier, donnés par les 84 familles dont les enfants fréquentent l'école de Bussac.

❑ Bussacais : nous avons besoin de vos lumières !



L'éclairage public ne fonctionne pas toujours parfaitement, des pannes sont possibles (horloge déréglée, lampe grillée...).

Pour que ces désordres soient corrigés rapidement, la mairie vous demande de bien vouloir les signaler au secrétariat.

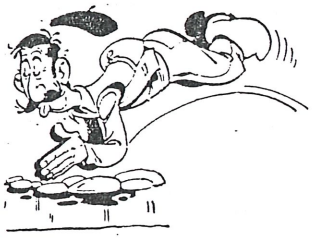
Informations locales

❑ Chasseurs en ligne

A noter la reception de la lettre annuelle de France télécom signalant une perforation par plombs de chasse de cables téléphoniques. Cette année, c'était à la Closnerie. Pourquoi cet attrait pour des objets dont les qualités gustatives ne sont pas reconnues ?

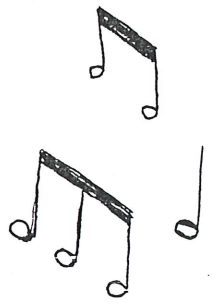
❑ Ecole recherche nageurs

L'école de Bussac recherche des personnes disponibles, ayant une bonne maîtrise de la natation pour accompagner les enfants à la piscine pendant le second trimestre 1993.



Pour tout renseignement complémentaire, contacter le directeur, Jean Guiter.

❑ Conservatoire de Saintes



Programme des concerts :

Dimanche 31 janvier, auditorium, concert des professeurs (cor, trompette, percussion, piano)

Vendredi 12 février, auditorium, concert des professeurs (flûte, violon, piano)

Vendredi 19 février, auditorium, concert des "Grands élèves"

Samedi 27 mars, abbatiale, Orchestre Poitou-Charentes, direction F. Chaslin, piano A. Tharaud (Beethoven concerto pour piano no3, Malherbe symphonie no 7)

J.L. Pommier

A toutes fins utiles

Cabinet médical de Bussac (Dr Bosseboeuf), 1 allée des Chaumes.

Tel 46.92.17.18

MARÉE

Michel CHABOT

"Les Chaumes"

BUSSAC

17100 SAINTES

Tél. 46.93.71.80

Spécialités :

COQUILLAGES

LANGOUSTINES

CRABES

MARCHÉS : Cours Reverseaux - Saint-Pierre - Saint-Pallais - LUNDI de FOIRE

Livraison à domicile sur demande

Le repas des ''Anciens''

C'est une tradition maintenant, la municipalité et le bureau du C.C.A.S. ont organisé dans la salle municipale, le dimanche 29 novembre à midi trente, le dîner récréatif des personnes retraitées âgés de 60 ans et plus.

Profitant du beau temps nombreuses furent celles qui répondirent à l'invitation.

L'accueil, dans une salle bien décorée pour la circonstance, fut sous le signe de l'amitié, et l'apéritif servi par quelques bénévoles amena vite l'ambiance conviviale.

Des représentants de la municipalité et du C.C.A.S., qui avaient participé à l'organisation de cette réunion se distribuèrent à diverses tables aux côtés des invités à la plus grande joie de ceux-ci qui apprécièrent également le repas bien préparé et bien servi.

A ce repas s'ajoutait une animation qui permit à certains couples, peu nombreux malheureusement, d'évoluer comme "avant". Mais l'arrivée surprise de Marie-Claude apporta le "plus" qui manquait en entraînant toute la salle sur la piste.

Et en fredonnant des airs connus d'autrefois les anciens ont passé ensemble une après-midi agréable. Les non-danseurs évoquaient des souvenirs de leur jeunesse, parlaient du temps, bavardaient à qui mieux mieux, et peut-être élaboraient-t-ils des projets d'avenir (participation au club du temps libre) pour se retrouver deux fois par mois dans une nouvelle salle du Foyer rural après travaux, et dans une ambiance calme et bienfaisante.

Intervenant au cours du repas pour remercier tous les convives et leurs serveuses, le maire a souhaité qu'à l'avenir, à ce repas amical soient invités tous ceux et toutes celles, parents ou amis plus jeunes bien entendu ayant le désir de se rencontrer et d'unir plusieurs générations.

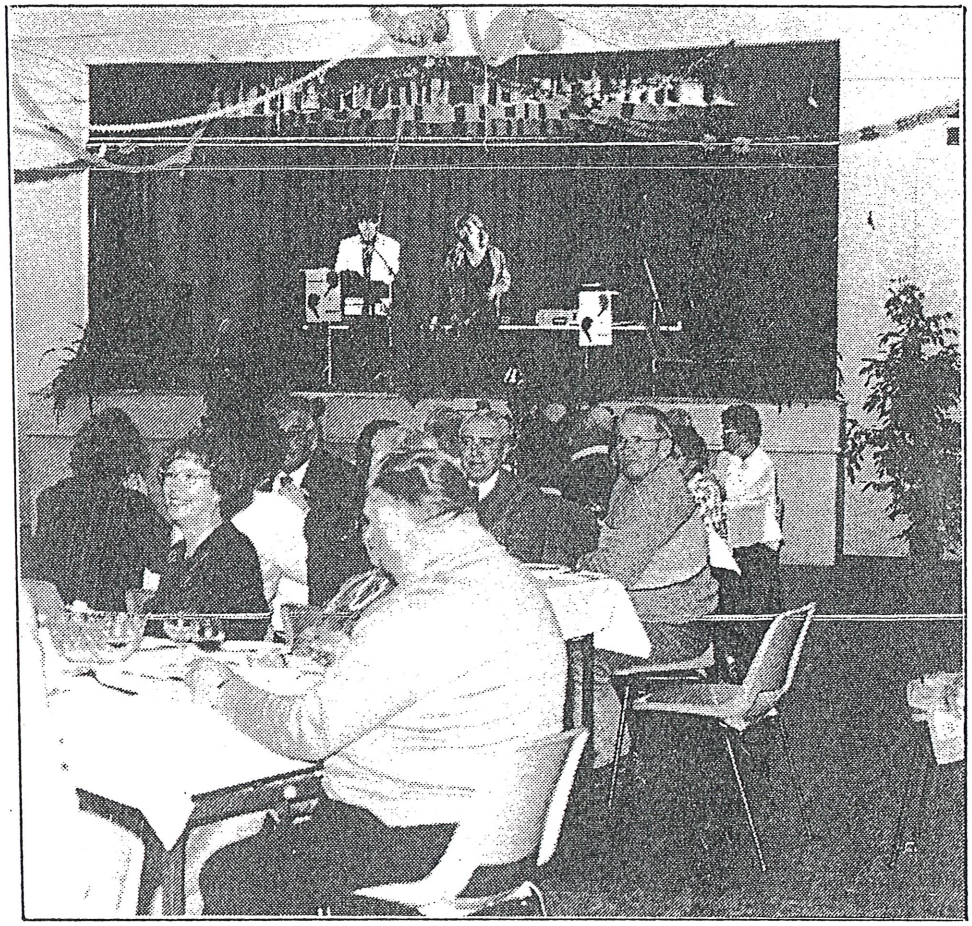
Message apparemment bien perçu souligné par des applaudissements.

Merci à tous et à toutes et à l'année prochaine.

R. Bouraud



Informations locales



Au menu :

apéritif - potage - escalope de saumon frais à l'aneth - coq au riesling - salade - fromage - feuilleté aux pommes - café - pousse-café.

Christian MENAUD

ALIMENTATION GENERALE

"Les Bacheliers"

17100 BUSSAC SUR CHARENTE

Tel 46.93.55.25

Courrier des lecteurs

Hommage à Monsieur Delahay

Vous nous avez quitté ce samedi 12 décembre à 10 heures, vous nous avez rendu beaucoup de services en 18 ans. Tant pour votre bon coeur que votre gentillesse, nous ne vous oublierons jamais.

Au revoir (Pépé)

Liliane

Faire-part

M. et Mme Bernard COUTEAU, "Beauchail" font part de la naissance de leur petit-fils Quentin MEILLAC, né le 26 novembre à Angoulême au foyer de leur fille Sylvie et de son époux Christophe.

Service national

Jeunes gens nés en octobre, novembre ou décembre 1975, faites vous recenser à la mairie de votre domicile entre le 1er et le 31 janvier 1993.

Munissez-vous du livret de famille.



Etat-civil

Naissance

Bussac-info est heureux de saluer la venue de :

- Sacha Sandrine MOREAU, née le 5 novembre 1992 à Saintes, fille de M. et Mme Régis MOREAU, 35 chemin des Motillons.

Mariage

Bussac-info présente tous ses voeux de bonheur à

- Jean-Michel René GUICHETEAU et Florence Cécile CLINCKEMAILLIE qui se sont unis le 28 novembre 1992.

Décès

Bussac-info présente ses sincères condoléances aux familles de :

- Lucien TRUDELLE, décédé le 7 juillet
- Emilien DAVID, décédé le 19 octobre
- Roger Emile Marcel Eugène CHAUVIN, décédé le 13 novembre
- Arsène Simon BOIZE, décédé le 23 novembre
- Augustin DELAHAY, décédé le 12 décembre

Conseil d'école du 23 novembre 1992

En présence de Mme Pommier, adjointe au maire, le Conseil d'école s'est réuni à l'école à 17h45.

❑ Travaux exécutés

La séance a commencé par la visite des travaux exécutés pendant les vacances :
- réfection complète de la classe maternelle
- aménagement d'une salle de sieste et achat de matelas et de housses à matelas
- installation d'un local "plonge" dans la salle de restauration scolaire
- remise en état du bac à sable (côté maternelle)
- révision des jeux de cour
- réfection de certaines clôtures.

Ensuite l'ordre du jour est abordé.

❑ Travaux à effectuer

Installation d'étagères dans la salle annexe à la salle de sieste.

❑ Horaires de l'école

8h50-12h - 13h50-17h, samedi 8h50-12h.

❑ Horaires de la garderie

7h30-8h50 - 17h-19h.

❑ Règlement de l'école

Le conseil d'école donne un avis favorable.

❑ Projet d'école : "Lecture de textes diversifiés".

Le conseil d'école confirme son avis favorable.

❑ CATE

Le CATE ayant été agréé tardivement, aucune subvention n'ayant été accordée pour le moment, seules certaines activités ont commencé (bibliothèque, jeux de raquettes, expression corporelle). Le conseil d'école confirme son avis favorable.

❑ Les cycles à l'école

Afin d'établir collectivement les évaluations, les cycles vont se mettre en place lentement (date limite le 1er janvier 1995). Seules les premières années de cycles (P.S. - G.S. et C.E.2) pourraient avoir des dossiers de cycle en 1992-93.

❑ Intervenants extérieurs

Dans le cadre du projet d'école, Mme Yvette Monget assure l'activité "contes" dans la classe de M. Schaeffer. Mme Magalie Jean anime des ateliers "bibliothèque" de recherches de documents pour toutes les classes.

❑ Evaluation au C.E.2

Les parents des élèves concernés ont été informés des résultats le samedi 24 octobre.

❑ Effectifs de l'école

classe maternelle, 31 élèves (PS 22 - MS 9)
classe de M. Schaeffer, 23 élèves (GS 9-CP 14)
classe de Mme Mimaud, 22 élèves (CP 4-CE1 18)
classe de M. Castillon, 22 élèves (CE2 11-CM1 11)
classe de M. Guiter, 19 élèves (CM1 6 - CM2 13)

Prévisions pour 1993-94

La classe maternelle étant encore très chargée, une liste d'attente va être instituée pour les élèves de 3 ans "hors commune".

Pour les plus jeunes élèves de la commune (parmi les 3 ans), l'inscription ne sera définitive qu'après les vacances de printemps.

❑ Enquête de l'Inspection Académique sur l'aménagement du temps scolaire.

Après dépouillement, en présence de deux parents d'élèves, les résultats ont été envoyés le 25 novembre à l'Inspection académique.

❑ "Banque alimentaire" et "Riz pour la Somalie"

Les collectes ont eu lieu aux dates prévues. Merci aux généreux donateurs.

❑ Piscine

Les écoles de Bussac-sur-Charente et de St-Vaize ont retenu un créneau après les vacances de printemps.

❑ Vie de l'école :

- Compétition USEP (3 dans l'année)
- Prévention des affections dentaires : une visite est prévue pour les CP et CM.2 le 14 décembre.
- Piste de Prévention routière : 4 décembre
- Anglais : les élèves de CM.2 ont 1 heure de cours le mardi de 11h. à 12h.

❑ Fête de l'école 1992

Recettes : 13 435 F. Dépenses : 4 107 F. Bénéfice: 9 328 F.

❑ Comptes de l'école (au 23.11.92)

Recettes : 15 961 F. Dépenses : 4 023 F. Reste : 11 938 F.

❑ Les commissions

La commission "Restauration scolaire", chargée d'établir les menus, comprend 2 représentants de la municipalité (Mme Y. Monget, Mme M.C. Pommier), le personnel de restauration (Mme M. Boudaud, Mme L.Fouquet, Mme C. Gélicus), 2 parents délégués (Mme D. Brèthes, Mme A. Vernet).

La commission "Dépenses exceptionnelles" comprend : Mme M.C. Allinand, Mme D. Brèthes, Mme F. Durand, Mme M. Grémillon, Mme A. Vernet.

❑ Fête de l'école

La date retenue est le 19 juin 1993.

J. Guiter

Elections au conseil d'école

7 novembre 1992

Nombre de d'électeurs inscrits : 84

Nombre de votants : 42

Bulletins blancs et nuls : 3

Suffrages exprimés : 39

Nombre de sièges à pourvoir : 5



Ont été proclamées élues :

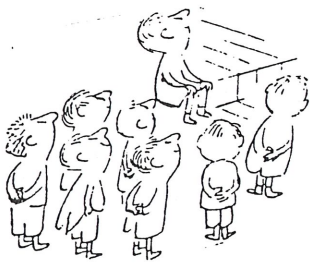
Mme Marie-Claude Allinand

Mme Dominique Brèthes

Mme Françoise Durand

Mme Martine Grémillon

Mme Anne Vernet



Foyer rural municipal de Bussac sur Charente

Assemblée générale du 3 octobre 1992

I- Rapport d'activité 1991-1992, par la secrétaireM.J. Chapuis

Depuis l'AG du 26 octobre 1991, le CA s'est réuni
- le 15 novembre pour l'élection du bureau
- le 7 février pour la présentation et le vote du budget
- le 9 juin avec les responsables des sections pour préparer les activités des mois d'été et les AG de chaque section
- le 4 septembre pour préparer cette AG.

Le bureau, comme l'an passé, s'est réuni une fois par mois, sauf exception, pour régler les affaires courantes.

Des commissions comprenant quelques personnes du bureau ont organisé l'arbre de Noël de décembre 1991, ont commandé les jouets pour 1992, préparé et organisé la Ronde de Saintonge et l'accueil des albanais le 16 juillet. Je laisserai à chaque section, présente, le soin de nous énumérer les différentes manifestations dont certaines sont devenues traditionnelles, saluant cependant la grande activité de la section foot que nous félicitons pour l'organisation de son match de gala.

Cette année a été marquée par l'accueil au sein du Foyer rural d'une animation déjà existante, le club du temps libre et la création d'une nouvelle section, les bébés lecteurs.

Le 19 décembre 1991, le CA a organisé l'arbre de Noël et le goûter des enfants, le 25 juillet la Ronde de Saintonge, qui, comme l'an passé, nous a donné beaucoup de travail mais une grande satisfaction.

Le CA a participé aussi le 16 juillet, avec le concours de M. Christian Menaud et de la municipalité, à l'accueil d'un groupe d'Albanais. Etant donné la période des vacances, les représentants du Foyer rural étaient peu nombreux, mais cette journée fut très enrichissante au point de vue humain et nous souhaitons que cette expérience puisse se reproduire.

Questions sur le rapport d'activités
Néant

Vote du rapport d'activité
Votants 24
Le rapport est adopté à l'unanimité.

II- Rapport financier par la trésorière adjointe, J. Dupas

En l'absence du trésorier, le rapport est présenté par la trésorière adjointe.

La situation apparait équilibrée.

Questions sur le rapport financier

Les projets d'investissements en équipement de la cuisine sont évoqués.

Les questions posées laissent apparaître quelques problèmes dans la présentation de ce rapport.

Vote du budget
Votants : 34
Le rapport financier est adopté à l'unanimité

III- Rapport Moral par le président, J. Clinckemaillié

Nous voici au terme de la saison 91/92 et comme viennent d'en témoigner le rapport d'activités et le rapport financier, le Foyer rural se porte plutôt bien. Il y a bien sûr toujours des améliorations à apporter : c'est pour cela que nous nous efforçons d'être toujours motivés pour y parvenir.

Le Foyer rural, en étroite collaboration avec la municipalité a participé à la création de contrats emploi-solidarité pour permettre à quelques Bussacais de conserver une activité.

Le Foyer rural, lors d'importantes manifestations, telle la Ronde nationale de Saintonge, manque de bénévoles : il nous faudra résoudre ce problème à l'avenir.

Pour ce qui est de la vie des sections, il serait peut-être souhaitable qu'elles aient plus de contact entre elles et également avec le conseil d'administration afin de permettre à celles où il y a peu

d'effectifs de pouvoir tout de même organiser des manifestations.

Par contre, on peut se réjouir en voyant de nouvelles sections se développer : c'est le cas de la chorale, du club du temps libre. Une vie associative qui prend de l'extension est toujours un fait appréciable pour une commune.

Dans ce monde bien turbulent et bien intolérant, n'est-il pas souhaitable dans notre petite commune de pouvoir se réunir pour des activités dans la convivialité.

Maintenant, il nous faut nous tourner vers la saison 92/93 et se fixer un objectif de réussite dans toutes les disciplines, qu'elles soient culturelles ou sportives.

Je souhaite à tous d'y parvenir et les assure du soutien du conseil d'administration si besoin est.

Questions sur le rapport moral
néant

Vote du rapport moral
Votants : 30
Le rapport moral est adopté à l'unanimité

IV- Intervention de Guy Chapuis, maire de Bussac, président d'honneur du foyer rural

G. Chapuis, à la demande de J. Clinckemaillié, fait part de ses réflexions sur ce qui vient d'être dit précédemment.

Il constate que le Foyer rural se porte plutôt bien. Il regrette que des sections ne soient pas présentes ce soir, dont la plus importante. Il remarque que le CA souligne l'étroite collaboration avec la municipalité.

Il remercie le Foyer rural d'avoir pris le relais de la municipalité en ce qui concerne quelques CES (la durée des contrats est limitée à un an, des personnes ayant demandé à les renouveler, le CA du Foyer rural a accepté de prendre le relais, la municipalité apportant toujours son concours au niveau de la gestion financière).

Il précise que ces emplois, créés par la commune pour répondre à une demande, ne se substituent en aucun cas aux emplois communaux. La part des emplois communaux est importante dans le budget de la commune et ne saurait être dépassée dans le souci d'une bonne gestion financière.

Ces CES viennent en plus, ils permettent de faire mieux, mais compliquent aussi la tâche de la municipalité (problèmes de suivi, d'organisation du travail). Il rend hommage à Nicole Guiter qui s'occupe des CES au niveau de l'école ainsi qu'à France Bédochaud qui suit ceux qui accompagnent les employés communaux.

Le manque de bénévoles au niveau du Foyer rural et l'essoufflement de la vie associative ne sont pas propres à Bussac. Cependant, si de nouvelles sections se créent, cela signifie qu'il y a aussi de nouveaux bénévoles.

Il cite la chorale, non représentée ce soir, qui est une de ces nouvelles sections qui fonctionne vraiment bien.

L'objectif de réussite dans toutes les disciplines culturelles et sportives ne peut qu'être souhaité et particulièrement ce développement vers des activités culturelles.

Il signale l'effort réalisé par la municipalité visant à mettre en place des équipements pour les activités sportives.

Il précise les mauvaises conditions dans lesquelles se pratique l'activité tennis, en raison de l'état des courts. Ceux-ci sont actuellement très dégradés, la remise en état prévue n'a pu être réalisée : l'état des terrains est tel qu'il nécessitent une réfection plus importante. Des devis ont été établis (de l'ordre de 200 000 F pour les deux courts). Elle sera faite, après avoir cependant vérifié avec l'aide des services techniques que la réfection proposée correspond bien à l'état des terrains.

A propos des travaux prévus dans la salle municipale, G. Chapuis précise que ceux-ci concernent :
- le chauffage (le système actuel est peu efficace, coûteux et bruyant)
- l'acoustique
- l'éclairage naturel (ouverture et vitrages, impostes dans les parties supérieures) et artificiel
- hall d'accueil qui sera étendu
- extension de la salle au-dessus du hall qui pourra devenir une salle de réunion pouvant accueillir 40 à 60 personnes.

L'intervention de l'architecte est limitée au minimum indispensable (conception et dossier de permis de construire). Les services techniques du SIVOM prendront ensuite le relais et assureront la maîtrise d'ouvrage.

Le coût de l'opération devrait être de l'ordre de 500000 F. A noter une subvention exceptionnelle du Ministère de l'intérieur et une participation du Conseil général.

Le calendrier de réalisation des travaux n'est pas encore précisé, ceux-ci entraîneront une période d'immobilisation de la salle.

Il termine en mettant l'accent sur l'appel à la tolérance et à la convivialité lancé par J. Clincke-maillié.

V- Activités des sections

❑ Temps libre (M. Rault)

La section tourne bien. Les participants gardent le souci de ne pas être dépendants.
Quelques jeux ont été achetés.

❑ Bussac - Kabara (Nelly Souchard)

Cette section n'a pas eu d'activité depuis 1 an.
Elle souhaite redynamiser la section en diffusant ses objectifs, en renouant les liens avec l'école.
Elle garde des relations régulières avec le Comité Saintes-tombouctou.

❑ Tennis

Activités 1992
L'AG a eu lieu le 18 septembre

L'équipe qui évoluait en 3ème division départementale termine première de sa poule et monte en seconde division. Ceci pourrait poser quelques problèmes si les courts ne peuvent être en état pour le championnat.
Un tournoi interne a eu lieu du 24 juin au 11 juillet.
Ont participé 12 jeunes et 16 adultes

Prévisons 1993
Pour 1993 seront organisés deux tournois internes:
deuxième quinzaine d'avril
deuxième quinzaine de juin.

❑ Tennis de table

(section non représentée)

❑ Foot

(section non représentée)

❑ Bibliothèque (M.C. Pommier)

Elle fonctionne bien et regroupe en fait deux sections
. bibliothèque
. bébés lecteurs

La bibliothèque reçoit tous les enfants de l'école le jeudi après-midi en période scolaire de 14 à 17 h30.

Participent plus de 30 adultes et 15 adolescents.

Elle a organisé une bourse aux vêtements qui a rapporté 538 F.

❑ Musculation (J.P. Clerfeuille)

Pas de problème, 17 cartes ont été délivrées par la section (9 hommes et 8 femmes). Cette année sont venues se greffer 15 autres personnes venues d'autres sections. Au total, ce sont donc 30 personnes qui ont assez régulièrement fréquenté la salle de musculation.

Elle organise 4 permanences par semaine (lundi, mardi après-midi, mercredi, vendredi).

Quelques incidents à noter lors de l'utilisation de la salle par un groupe.

❑ Boules (Joseph Castillon)

La section va bien

Elle comprend 52 licenciés dont 24 jeunes.

Deux concours officiels ont eu lieu en mars et août.

Les sorties extérieures ont été modestes.

L'école de pétanque a bien fonctionné, les concours internes se sont déroulés dans une bonne ambiance;

Le local est presque fini, des concours pourront être organisés l'année prochaine dans de bonnes conditions.

❑ Gymnastique volontaire (J. Coste)

La section compte 35 licenciés dont 2 hommes

Elle organise deux cours par semaine, le mardi soir et le samedi après-midi.

Elle a réalisé un repas fruits de mer.

Une modification des horaires des séances a été décidée lors de l'assemblée générale : celles-ci auront lieu des mardi soir et le vendredi soir.

Une nouvelle animatrice (M. Gerbaud) a rejoint J. Coste et V. Emerit.

J. Coste signale quelques problèmes de place lors de certaine séances, nécessitant l'utilisation de la salle municipale.

Activités prévues :
. Repas fruits de mer le 17 octobre
. Mai 93 : sortie pédestre avec pique nique.

❑ Informatique (J. Guiter)

Scolaires
L'informatique scolaire a concerné une centaine d'enfants en 92.

Adultes
La partie adultes, animée par J.P. Pelletreau, regroupe environ 5 personnes.
Un problème pour le fonctionnement de cette section, les limitations liées à l'ordinateur dont elle dispose (modèle ancien, devenu inadapté);
Pour cette raison, les cours ont eu lieu au domicile de l'animateur plutôt qu'au Foyer rural.
Il serait nécessaire de prévoir l'achat d'un appareil mieux adapté (budget d'environ 6000 F).

❑ Photo (S. Labbé)

3 personnes viennent régulièrement au labo photo

Des photos ont été vendues lors de la fête de l'école.

Il n'est pas assuré actuellement de permanence (un essai précédent avait abouti à un échec).

Les produits utilisés sont achetés et payés en fonction des ventes de photos.

❑ Jumelage (J. Castillon)

Activités 91-92
Un repas raclette a eu lieu le 21 mars 92.
Les recettes de ce repas ont été reversé au Foyer rural qui met en réserve 5000 F chaque année.
Cette année, 8400 F ont été reversé dans la trésorerie du Foyer rural.
Ceci devrait permettre d'envisager le voyage en Suisse en 93.

Activités 92-93
En fonction de la disponibilité de la salle sont prévues une soirée choucroute le samedi 21 novembre, une soirée raclette en mars.
En cas d'impossibilité de disposer de la salle, il est envisagé de louer une salle dans une commune avoisinante.

Voyage en Suisse : du 12 au 19 juillet
Moyen de transport : J Castillon préconise le car (qui reviendrait à 400 F par personne)
Inscription pour le voyage : début janvier 93

VI- Questions diverses

Le CA souhaite que l'assemblée générale du Foyer rural se tienne le troisième ou le quatrième dimanche de septembre.
Il sera donc nécessaire que les AG des sections aient lieu avant le 18 septembre.

VII- Renouvellement du CA

Sortants :
. Joël Clinckemaillié
. Josette Dupas
Candidats :
. Joël Clinckemaillié
. Josette Dupas
. M. Rault
Postes à pourvoir : 6

J. Clinckemaillié propose que le vote ait lieu à main levée.
Aucune objection n'est émise par l'assemblée .
Vote
. Contre : 0
. Abstentions : 1
. Pour : 29

Les trois candidats sont déclarés élus

Le secrétaire de séance, J.L. Pommier

Foyer rural, annuaire 1992 - 1993

Président du Foyer rural : Joël CLINCKEMAILLIE, 4 ch de la Closnerie, ☎ 46.74.00.22

Activités	Président	☎
Tennis de table	Alain LABORIE, 46 ch. des Chaumes	46.74.44.04
Gymnastique féminine	Janine COSTE, Saintes	46.93.03.87
Musculation	Jean-Pierre CLERFEUILLE, 124 rte Val de Charente	46.74.26.34
Jumelage	Janine CASTILLON, 20 rte de Beauchail	46.74.13.14
Football	Jacques MONGET, "Les Guilloteaux"	46.74.08.32
Labo-photo	Patrick EMERIT, 34 ch des Pins	46.74.43.98
Bibliothèque	Marie-Jo CHAPUIS, 15 rte de Beauchail M.C. POMMIER, 4 ch du Vieux bourg	46.93.16.27 46.93.21.84
Bébés lecteurs	Christine VALAX, "La Tournerie"	
Tennis	Jacques GAUDUCHON, 110 rte Val de Charente	46.93.54.10
Boules	Michel MAILLET, 152 ch des Daux	46.93.50.23
Comité des fêtes	Yves POUPONNOT, 26 ch de Grand village	46.93.23.27
Bussac - Kabara	Nelly SOUCHARD, 18 ch du Vieux bourg	46.93.68.87
Informatique	Jean GUITER, 115 rte du Val de Charente	46.74.00.51
Chorale	Michèle Olivier - Dulat, Saintes	46.74.24.55
Temps libre	Yves GUITTET, 171 rte du Val de Charente Paul RAULT, 11 allée des Chaumes	46.74.60.19 46.92.12.88

MECA MOTOCULTURE
Les Chaumes - 17100 Bussac / Charente
(sortie Bussac - direction St Vaize)
Tel. 46.92.10.15
ENTRETIEN - REPARATION - VENTE
Cyclomoteurs - Motoculteurs - Tondeuses - Débroussailleuses - Tronçonneuses...

Section Gymnastique volontaire

F.F.E.P.G.V.

Samedi 17 octobre, jour j pour les membres de la section gymnastique volontaire du Foyer rural.

Dès le début de l'après-midi, une activité fébrile régnait, tant dans la salle municipale où l'on s'affairait à dresser le couvert pour 180 convives, que dans la cuisine du Foyer rural où là aussi la section s'activait ferme pour que son repas fruits de mer soit une réussite.

L'effervescence fut à son comble dans la soirée, lorsqu'arrivèrent les fruits de mer, fournis et préparés avec soin par Michel Chabot, et qu'il fallut les répartir dans les assiettes. Dans le même temps, les messieurs bénévoles s'attaquaient à la rude tâche qui consistait à ouvrir 1000 huîtres, ce qu'ils firent avec maestria. Merci messieurs !

Il ne restait alors qu'à attendre nos convives.

Ils furent à l'heure, et après un apéritif pris dans la bonne humeur, ils regagnèrent leur place et dégustèrent le contenu de leurs assiettes dont ils apprécièrent la fraîcheur et la qualité. Puis ce fut le tour de la danse où là encore, l'animation fut à la hauteur, l'ambiance joyeuse régna jusque tard dans la nuit où l'on se quitta, ravi de cette soirée, et les membres de la section gymnastique volontaire heureux de ce succès.

Le bureau de la section remercie tous ses adhérents pour leur mobilisation massive et efficace, ils contribuèrent à la magnifique réussite de cette soirée.

Merci encore à Nicole et Michel Chabot pour leur dévouement sans limite, rendez-vous à l'année prochaine. D'ici là venez nous rejoindre à la gymnastique volontaire, mardi et vendredi de 18h.30 à 19h.30 et vous serez en forme toute l'année.

Le bureau de la section.

Les trois animatrices en tenue de travail

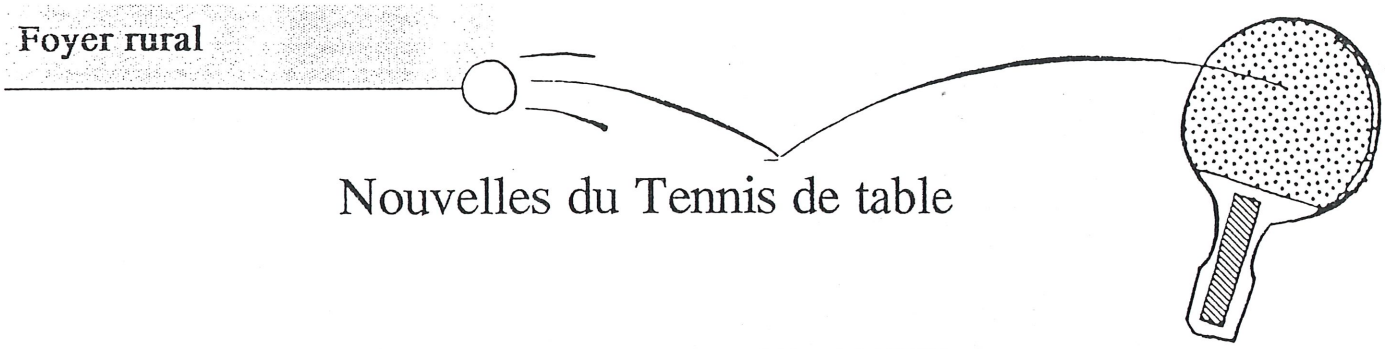


Pendant les travaux, la gym continue...



La salle de tennis de table qui sert de terrain de manoeuvre à l'ensemble de ces dames désormais beaucoup trop nombreuses pour la salle de muscu, vient de recevoir un coup de peinture salutaire





Nouvelles du Tennis de table

La salle refaite à neuf

Après une dizaine d'années d'utilisation intensive d'abord pour le tennis de table, puis pour la gymnastique féminine, la salle d'activités située au 1er étage du Foyer Rural avait bien besoin d'un "coup de neuf". Ce qui fut fait au cours de cette fin d'année par les employés municipaux qui ont repeint le plafond, les murs, les plinthes, les portes et remis les rideaux aux deux grandes baies.

Du très bon travail, mais il y a une ombre à ce tableau : la pose de barres métalliques d'étirement sur les murs destinées à la section gymnastique volontaire. Certes, ces barres avaient déjà été posées il y a quelques mois par les membres de la section gymnastique, mais la rénovation de la salle constituait une occasion de les rendre moins dangereuses tout en pensant à l'esthétique. Au lieu de cela, les barres ont été remises au même endroit, sans tenir compte de l'avis du responsable de la section ping-pong et qui plus est, elles sont maintenant davantage proéminentes. Bref, si nous comprenons l'utilité de ces barres, nous regrettons l'absence de concertation entre les deux sections lors leur installation par la section gymnastique volontaire.

Résultats du tournoi du 19 décembre 1992

Participation moyenne : 32 joueurs

Résultats :

- **Tableau jeunes filles**
  1 Audrey MAILLET
  2 Nathalie HOUGUET (Chaniers)
  3 Emmanuelle MICHEAU (Chaniers)
  4 Stéphanie COLINET

- **Tableau jeunes garçons**
  1 Nicolas CHABOT
  2 Julien POTHET (Saint Vaize)
  3 Alban POTHET (Saint Vaize)
  4 Cédric MIGNON

- **Tableau adultes**
  1 Benoît CLINCKEMAILLIE
  2 Alain LABORIE
  3 Yannick VEZIN
  4 Paul PIMIENTA

Merci à nos sponsors qui nous offrent des coupes et trophées :
- Café Bar Thierry MONGET (doublement, car on avait oublié de le remercier la dernière fois, mille excuses).
- Marée Michel CHABOT
- Epicerie - Tabac Christian MENAUD
- SPORTACUS Saintes
- Monsieur BRICOLAGE Saintes

Le point sur le championnat à mi-parcours

- **Equipe féminine**

4 matchs, 2 victoires, 2 défaites.

Quelques difficultés pour les déplacements, mais chacun a su faire l' effort nécessaire. Bonne ambiance.

- **Equipe de division 2**

7 matchs, 5 victoires, 1 défaite, un nul.

Bonne première partie de championnat pour une équipe bien soudée autour de son capitaine Christian AUDEBAUD.

- **Equipe de Promotion de Régionale**

7 matchs, 1 victoire, 6 défaites. Equipe en grande difficulté qui n'est pas au niveau suite à deux montées successives, mais aussi à un manque de joueurs expérimentés. A moins d'un miracle (que pourrait constituer le retour de Philippe MONGET pour cette 2ème partie du championnat), c'est la descente assurée mais tout à fait logique en division inférieure.

- **Championnat cantonal**

3 matchs, 2 victoires, 1 défaite. Nos jeunes se débrouillent correctement dans cette compétition traditionnellement pépinière de futurs bons joueurs . A suivre.

Paul PIMIENTA

Tennis de table (suite)



Ci-dessus les trois vainqueurs (de gauche à droite Nicolas Chabot, Benoît Clinckemaillié, Audrey Maillet)

Ci-dessous, un bel ensemble de pongistes

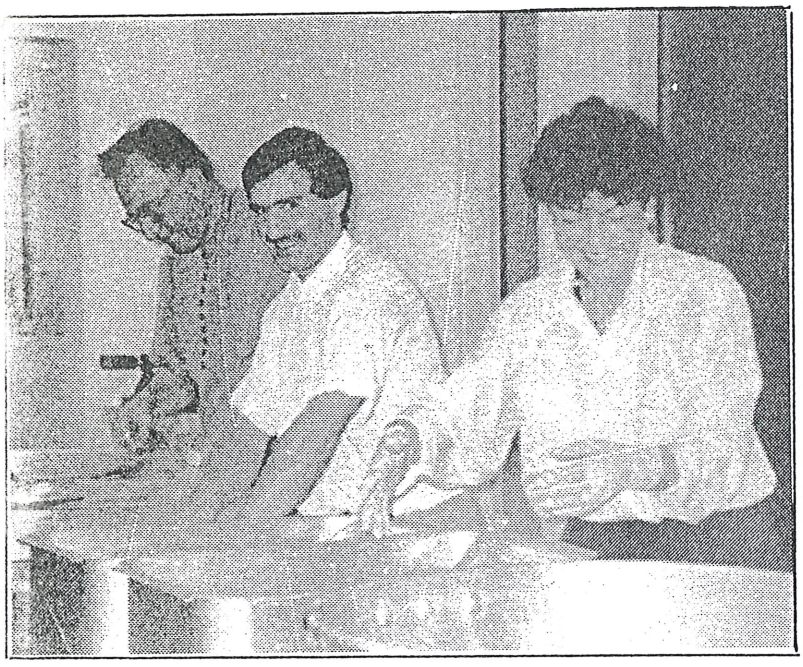


Jumelage et choucroute

Soirée du 21 novembre



Bonne soirée assurée dès le départ pour les 121 convives, grâce à l'abricocktail !



Sous le regard attentif d'un connaisseur, les cuisiniers d'un jour préparent avec enthousiasme la choucroute.



Chaude ambiance autour de la "tireuse" qui a du mal à fournir, pour tous les amateurs de bonne bière.

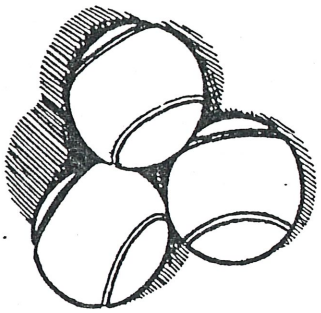
Noël à l'école



Cadeaux et goûter, offerts par le Foyer rural ont été très appréciés

Devinez qui était là ? ... (réponse en dernière page)





Tennis info

La section tennis vous adresse ses meilleurs voeux pour l'année 1993.

❑ **Bureau**

Pas de modification dans la composition du bureau

- Président : J. Gauduchon
- Correspondant : M. Vincendeau
- Trésorier : B. Mignon

❑ **Championnat de printemps 92**

L'équipe engagée termine à la première place de sa poule, jouera la saison 93 en deuxième division départementale.

❑ **Tournoi interne**

Il a eu lieu du 24 juin au 11 juillet.

12 jeunes se sont rencontrés, la finale a été remportée par L. Large.

16 adultes ont également participé. La finale a vu la victoire d'Olivier Patrouillault.

Nous vous espérons tous très nombreux pour les deux tournois prévus en 93.

Les dates vous seront communiquées ultérieurement.

❑ **Possibilité éventuelle de leçons de tennis :**

Afin de recenser les personnes intéressées, vous adresser à J. Gauduchon au 46.93.54.10.

J. Gauduchon

Artisan plâtrier
Jacques MENUET

- Carrelage
- Placo-plâtre
- Cheminées et foyers fermés
- Escalier sur voûte sarrazine

17100 BUSSAC SUR CHARENTE
Tel 46.93.46.75

Réponse de "Noël à l'école" : le Père Noël bien sur !